

[Accueil](#) [Gouvernement](#)

Budget des dépenses Volume 2 table des matières (2019-20)

Budget des dépenses de la province de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020,
Volume 2.

Dans cette page

1. [Introduction](#)
 2. [Bureaux](#)
 3. [Notes explicatives](#)
-

Introduction

Le Budget des dépenses 2019-20 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2019. En déposant ce document, le gouvernement demande officiellement à l'Assemblée législative d'autoriser les dépenses présentées. Une fois approuvé par l'Assemblée législative dans la Loi de crédits, le Budget des dépenses confère à chaque ministère et à chaque bureau l'autorisation d'engager les dépenses prévues.

Dans le Budget des dépenses, chacun des programmes et services dont les ministères et les bureaux ont la responsabilité est identifié par un numéro de crédit particulier. Ces crédits sont à leur tour subdivisés en postes pour mieux distinguer les différentes fonctions les unes des autres. Cette structure par crédits et par postes permet à l'Assemblée législative d'être plus précise lorsqu'elle affecte des fonds à certains services. À l'intérieur de chacun des postes, les dépenses sont présentées par catégorie : Traitements et salaires, Avantages sociaux, Transports et communications, Services, Paiements de transfert, etc. (voir les notes explicatives ci-dessous).

Les prévisions de dépenses et les chiffres réels des exercices précédents sont présentés, aux fins de comparaison, aux pages « Sommaire - Programme du ministère » et « Sommaire - Crédit ». Ces montants ont subi un retraitement pour faciliter la comparaison lorsqu'il y a eu des réorganisations et des transferts fonctionnels, le dépôt d'un Budget supplémentaire des dépenses ou des modifications comptables.

Le Budget des dépenses des bureaux de l'Assemblée législative est présenté selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée.

Lorsque le gouvernement doit obtenir l'autorisation de l'Assemblée législative pour engager des dépenses additionnelles une fois le Budget principal des dépenses déposé, il présente un Budget supplémentaire des dépenses.

Bureaux

- [Bureau de l'Assemblée législative](#)
- [Bureau de la vérificatrice générale](#)
- [Bureau du directeur général des élections](#)
- [Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario](#)

Notes explicatives

REMARQUE : Les prévisions des dépenses pour l'exercice 2019-20 sont réparties en sept catégories sous chaque poste. Les descriptions des catégories de dépenses qui suivent sont fournies à titre indicatif et ne sont pas exhaustives.

Traitements et salaires

Cette catégorie comprend les traitements et salaires, les heures supplémentaires et autres montants versés au personnel permanent, stagiaire, non classifié et autre à titre de rémunération, les frais de personnel temporaire, les indemnités versées aux députés de l'Assemblée législative et les indemnités spéciales versées aux employés.

Avantages sociaux

Cette catégorie comprend les cotisations versées par le gouvernement, à titre d'employeur, au Régime de pensions du Canada, au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, au Régime de retraite des fonctionnaires, à l'assurance-emploi, à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et à divers autres régimes d'avantages

sociaux des employés.

Transports et communications

Cette catégorie comprend les frais de déplacement des fonctionnaires en service commandé et des bénéficiaires de prestations gouvernementales, tels que les pupilles de la province, les coûts de réinstallation d'employés mutés ou recrutés, les frais de déménagement de mobilier et de matériel de bureau, les coûts de transport de marchandises (autres que pour la livraison initiale), les frais d'acheminement du courrier (p. ex., affranchissement et courrier recommandé) et les frais de communication (p. ex., téléphone et transmission de données).

Services

Cette catégorie comprend, notamment, les services suivants : publicité et communications assurées par des agences privées et campagnes publicitaires confiées directement aux médias; location et achat de services indépendants de réparation et d'entretien des machines, du matériel, des bâtiments, des terrains et des infrastructures; services de traitement des données; primes d'assurances; autres services professionnels et spéciaux.

Fourniture et matériel

Cette catégorie comprend l'achat de toutes les machines et de tout le matériel (véhicules automobiles et ordinateurs compris), neufs et d'occasion, et l'achat de tous les matériaux, toutes les fournitures et tous les services publics nécessaires.

Paielements de transfert

Cette catégorie comprend les subventions, subsides et aides versées à des particuliers, des entreprises, des organismes à but non lucratif et d'autres organismes gouvernementaux.

Autres opérations

Cette catégorie comprend certaines opérations particulières, telles que les bonifications d'intérêts et les subsides, les garanties honorées, les pertes sur prêts et les subventions remboursables.

Note concernant les crédits législatifs

Les montants requis pour les crédits législatifs sont inscrits séparément, s'il y a lieu, dans la rubrique « Classification par catégorie de dépenses » associée à chaque poste.

Note concernant les postes de recouvrement des coûts

Lorsqu'on s'attend à ce que le recouvrement des coûts d'un poste soit égal ou supérieur aux dépenses, le solde est indiqué par un montant nominal de 1 000 \$.

Mis à jour : 11 décembre 2019
Date de publication : 11 décembre 2019

Secrétariat du Conseil du Trésor

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-19

[Accueil](#) [Gouvernement](#)

Budget des dépenses pour le Bureau de l'Assemblée législative (2019-20)

Le Budget des dépenses 2019-20 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2019.

Dans cette page

1. [Sommaire](#)
2. [Programme du Bureau de l'Assemblée législative - crédit 201](#)
3. [Programme des commissaires - crédit 202](#)

Sommaire

Le Bureau de l'Assemblée législative, créé le 20 décembre 1974 par la province de l'Ontario en vertu de la *Loi sur l'Assemblée législative de l'Ontario*, fournit aux députés provinciaux un soutien en matière de procédures, de finances et de fonctionnement dans leurs travaux à l'Assemblée législative, dans les comités et à leurs bureaux de circonscription.

Ce Bureau accueille également les bureaux suivants : le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, chargé de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*; le Bureau du commissaire à l'intégrité, chargé de l'application de la *Loi de 1994 sur l'intégrité des députés*, de la *Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes*, de la *Loi de 2002 sur l'examen des dépenses des ministres et des chefs d'un parti de l'opposition et l'obligation de rendre compte*, de la *Loi de 2009 sur l'examen des dépenses publiques ainsi que de la divulgation* et des enquêtes en matière d'actes répréhensibles et de respect de l'éthique en vertu de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*; le Bureau du directeur de la responsabilité financière, qui a pour mandat de faire appliquer la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*.

À compter du 1er avril 2019, les tâches qui relevaient du poste de commissaire à l'environnement sont transférées au ministre de l'Environnement et au vérificateur général. À compter du 1er mai 2019, les tâches qui relevaient du poste de commissaire aux services en français sont transférées à l'Ombudsman. À compter du 1er mai 2019, le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes a fusionné avec le Bureau de l'Ombudsman.

Tous les fonds sont prélevés sur la Caisse de l'Assemblée législative, qui est distincte et indépendante du Trésor.

Sommaire - programme

Crédit	Programme	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2018-2019	Différence entre 2019-2020 et 2018-2019	Chiffres réels 2017-2018
Charges de fonctionnement					
201	Programme du Bureau de l'Assemblée législative	156 921 600 \$	163 478 500 \$	(6 556 900 \$)	123 202 335 \$
202	Programme des commissaires	30 172 600 \$	47 425 400 \$	(17 252 800 \$)	41 162 187 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		187 094 200 \$	210 903 900 \$	(23 809 700 \$)	164 364 522 \$
Total - charges de fonctionnement		187 094 200 \$	210 903 900 \$	(23 809 700 \$)	164 364 522 \$
Total -		187 094 200 \$	210 903 900 \$	(23 809 700 \$)	164 364 522 \$

fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)

Programme du Bureau de l'Assemblée législative - crédit 201

Ce programme englobe les traitements et les allocations, ainsi que tous les services de soutien fournis aux députés par les divers bureaux de l'Assemblée.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2018-2019	Différence entre 2019-2020 et 2018-2019	Chiffres réels 2017-2018
Charges de fonctionnement					
1	Présidence	319 900 \$	319 900 \$	-	255 524 \$
2	Bureau du greffier	917 500 \$	936 500 \$	(19 000 \$)	770 014 \$
3	Services parlementaires	13 664 100 \$	13 830 400 \$	(166 300 \$)	11 784 421 \$
4	Services d'information et de technologie	12 982 700 \$	12 277 300 \$	705 400 \$	10 658 886 \$

5	Services administratifs	8 656 700 \$	8 053 500 \$	603 200 \$	6 442 024 \$
6	Sergent d'armes et locaux de l'enceinte parlementaire	22 403 600 \$	22 609 400 \$	(205 800 \$)	19 635 306 \$
8	Services de soutien aux groupes parlementaires	11 375 500 \$	13 670 300 \$	(2 294 800 \$)	11 788 199 \$
9	Indemnités et allocations de déplacement versées aux députés	25 947 800 \$	30 454 600 \$	(4 506 800 \$)	19 430 928 \$
10	Services de soutien aux bureau des députés	50 215 500 \$	56 089 500 \$	(5 874 000 \$)	40 203 635 \$
11	Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	309 800 \$	302 000 \$	7 800 \$	277 730 \$
13	Modernisation des installations	10 128 500 \$	4 935 100 \$	5 193 400 \$	1 955 668 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	156 921 600 \$	163 478 500 \$	(6 556 900 \$)	123 202 335 \$
	Total - charges de fonctionnement	156 921 600 \$	163 478 500 \$	(6 556 900 \$)	123 202 335 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
201-1	Présidence	
	Traitements et salaires	3 700 \$
	Avantages sociaux	200 \$
	Transports et communications	131 600 \$
	Services	150 100 \$
	Fournitures et matériel	34 300 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	319 900 \$
201-2	Bureau du greffier	
	Traitements et salaires	564 400 \$
	Avantages sociaux	162 500 \$
	Transports et communications	26 300 \$
	Services	148 100 \$

Fournitures et matériel	16 200 \$
-------------------------	-----------

Total à voter - charges de fonctionnement **917 500 \$**

201-3 Services parlementaires

Traitements et salaires 8 715 600 \$

Avantages sociaux 2 092 400 \$

Transports et communications 677 600 \$

Services 1 694 100 \$

Fournitures et matériel 587 400 \$

Total partiel **13 767 100 \$**

Moins : recouvrements 103 000 \$

Total à voter - charges de fonctionnement **13 664 100 \$**

201-4 Services d'information et de technologie

Traitements et salaires 8 309 300 \$

Avantages sociaux 1 994 500 \$

Transports et communications 178 300 \$

	Services	1 553 500 \$
	Fournitures et matériel	948 600 \$
	Total partiel	12 984 200 \$
	Moins : recouvrements	1 500 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	12 982 700 \$
201-5	Services administratifs	
	Traitements et salaires	5 116 700 \$
	Avantages sociaux	1 232 100 \$
	Transports et communications	751 500 \$
	Services	1 314 000 \$
	Fournitures et matériel	303 400 \$
	Total partiel	8 717 700 \$
	Moins : recouvrements	61 000 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	8 656 700 \$
201-6	Sergent d'armes et locaux de l'enceinte parlementaire	
	Traitements et salaires	9 761 700 \$

Avantages sociaux	2 342 900 \$
Transports et communications	66 000 \$
Services	6 971 000 \$
Fournitures et matériel	3 392 000 \$
Total partiel	22 533 600 \$
Moins : recouvrements	130 000 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	22 403 600 \$

201-8	Services de soutien aux groupes parlementaires
Traitements et salaires	7 701 100 \$
Avantages sociaux	1 820 400 \$
Transports et communications	341 400 \$
Services	1 336 500 \$
Fournitures et matériel	176 100 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	11 375 500 \$

201-9 Indemnités et allocations de déplacement versées aux députés

Traitements et salaires	17 290 200 \$
Avantages sociaux	4 072 300 \$
Transports et communications	2 373 600 \$
Services	2 200 000 \$
Fournitures et matériel	11 700 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	25 947 800 \$

201-10 Services de soutien aux bureau des députés

Traitements et salaires	24 744 400 \$
Avantages sociaux	5 241 300 \$
Transports et communications	5 730 500 \$
Services	11 046 400 \$
Fournitures et matériel	3 452 900 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	50 215 500 \$

201-11 Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario

Paielements de transfert	
Programme de stages à l'Assemblée législative de l'Ontario	309 800 \$

Total à voter - charges de fonctionnement		309 800 \$
201-13 Modernisation des installations		
Services		10 128 500 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		10 128 500 \$
Total (charges de fonctionnement) - Programme du Bureau de l'Assemblée législative		156 921 600 \$

Programme des commissaires - crédit 202

Ce programme comprend les bureaux suivants : le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario, chargé de l'application de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*; le Bureau du commissaire à l'intégrité, chargé de l'application de la *Loi de 1994 sur l'intégrité des députés*, de la *Loi de 1998 sur l'enregistrement des lobbyistes*, de la *Loi de 2002 sur l'examen des dépenses des ministres et des chefs d'un parti de l'opposition et l'obligation de rendre compte*, de la *Loi de 2009 sur l'examen des dépenses publiques ainsi que de la divulgation* et des enquêtes en matière d'actes répréhensibles et de respect de l'éthique en vertu de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*; le Bureau du directeur de la responsabilité financière, qui a pour mandat de faire appliquer la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*.

À compter du 1er avril 2019, les tâches qui relevaient du poste de commissaire à l'environnement sont transférées au ministre de l'Environnement et au vérificateur général. À compter du 1er mai 2019, les tâches qui relevaient du poste de commissaire aux services en français sont transférées à l'ombudsman. À compter du 1er mai 2019, le Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes a fusionné avec le Bureau de l'ombudsman.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2018-2019	Différence entre	Chiffres réels
-----------------	-------	-------------------------	-------------------------	---------------------	-------------------

		2019-2020		2017-2018	
		et		2018-2019	
Charges de fonctionnement					
-	Commissaire à l'environnement	-	5 146 000 \$	(5 146 000 \$)	3 790 783 \$
2	Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	19 706 000 \$	19 706 000 \$	-	18 226 356 \$
3	Bureau du commissaire à l'intégrité	4 667 500 \$	3 484 000 \$	1 183 500 \$	2 507 970 \$
4	Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes	1 543 300 \$	12 784 500 \$	(11 241 200 \$)	11 517 305 \$
5	Commissariat aux services en français	544 800 \$	2 920 900 \$	(2 376 100 \$)	2 553 711 \$
6	Directeur de la responsabilité financière	3 711 000 \$	3 384 000 \$	327 000 \$	2 566 062 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		30 172 600 \$	47 425 400 \$	(17 252 800 \$)	41 162 187 \$

Total - charges de fonctionnement	30 172 600 \$	47 425 400 \$	(17 252 800 \$)	41 162 187 \$
-----------------------------------	---------------	---------------	-----------------	---------------

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
202-2	Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	
	Traitements et salaires	13 404 400 \$
	Avantages sociaux	3 217 000 \$
	Transports et communications	286 700 \$
	Services	2 475 900 \$
	Fournitures et matériel	322 000 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	19 706 000 \$
202-3	Bureau du commissaire à l'intégrité	
	Traitements et salaires	2 684 600 \$
	Avantages sociaux	644 300 \$

Transports et communications	100 300 \$
Services	1 123 000 \$
Fournitures et matériel	115 300 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	4 667 500 \$

202-4	Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes	
	Traitements et salaires	653 600 \$
	Avantages sociaux	501 800 \$
	Transports et communications	37 900 \$
	Services	341 000 \$
	Fournitures et matériel	9 000 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	1 543 300 \$

202-5	Commissariat aux services en français	
	Traitements et salaires	410 100 \$
	Avantages sociaux	27 600 \$
	Transports et communications	52 200 \$

	Services	103 000 \$
	Fournitures et matériel	2 500 \$
	Total partiel	595 400 \$
	Moins : recouvrements	50 600 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	544 800 \$
202-6	Directeur de la responsabilité financière	
	Traitements et salaires	2 340 000 \$
	Avantages sociaux	561 600 \$
	Transports et communications	56 500 \$
	Services	642 900 \$
	Fournitures et matériel	110 000 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	3 711 000 \$
	Total (charges de fonctionnement) - Programme des commissaires	30 172 600 \$

Mis à jour : 11 décembre 2019
Date de publication : 11 décembre 2019

[Accueil](#) [Gouvernement](#)

Budget des dépenses pour le Bureau de la vérificatrice générale (2019-20)

Le Budget des dépenses 2019-20 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2019.

Dans cette page

1. [Sommaire](#)
2. [Programme du Bureau de la vérificatrice générale - crédit 2501](#)

Sommaire

La vérificatrice générale, qui est une fonctionnaire de l'Assemblée législative, procède à la vérification impartiale des programmes du gouvernement, des états financiers de la province, de nombreux organismes de la Couronne et d'organisations du secteur parapublic, ainsi qu'à des examens conformément à la *Loi sur le vérificateur général* et à d'autres lois et textes de référence. Ces vérifications et examens lui permettent d'offrir assurance, renseignements objectifs et conseils à l'Assemblée législative. Le Bureau de la vérificatrice générale aide ainsi l'Assemblée à tenir le gouvernement, ses administrateurs et les bénéficiaires de subventions responsables de la saine gestion des fonds publics et de l'optimisation des ressources utilisées pour dispenser les services au public.

Le 1^{er} avril 2019, la *Loi de 2018 visant à rétablir la confiance, la transparence et la responsabilité* (la Loi) a été proclamée. Elle modifie la *Charte des droits environnementaux de l'Ontario de 1993* pour transférer certaines des responsabilités de l'ancien Bureau du commissaire à l'environnement de l'Ontario au Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. Les responsabilités élargies du Bureau comprennent la présentation d'un rapport annuel sur le respect par le gouvernement de la *Charte des droits environnementaux*.

La vérificatrice générale est également tenue, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*, d'examiner certains types d'annonces publicitaires et d'imprimés proposés par les bureaux gouvernementaux afin d'établir s'ils satisfont aux normes exigées par cette loi.

La vérificatrice générale doit, aux termes des lois, présenter directement à l'Assemblée législative un rapport annuel sur ses travaux.

En vertu de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, dans une année électorale, la vérificatrice générale est aussi tenue d'examiner et de produire une déclaration indiquant que le Rapport préélectoral préparé par le ministère des Finances est raisonnable.

Sommaire - Programme

Crédit	Programme	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2018-2019	Différence entre 2019-2020 et 2018-2019	Chiffres réels 2017-2018
Charges de fonctionnement					
2501	Programme du Bureau de la vérificatrice générale	25 796 000 \$	20 116 100 \$	5 679 900 \$	18 680 684 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		25 796 000 \$	20 116 100 \$	5 679 900 \$	18 680 684 \$
Crédits législatifs					
Total - charges de fonctionnement		26 318 100 \$	20 613 200 \$	5 704 900 \$	19 341 114 \$

Total -	26 318 100 \$	20 613 200 \$	5 704 900 \$	19 341 114 \$
fonctionnement et				
immobilisations, y				
compris redressement				
de consolidation et				
autres redressements				
(actif non compris)				

Programme du Bureau de la vérificatrice générale - crédit 2501

La vérificatrice générale procède à la vérification impartiale de l'optimisation des ressources et des états financiers de la province conformément à la *Loi sur le vérificateur général* et à d'autres lois et textes de référence. La vérificatrice générale est également tenue, en vertu de la *Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale*, d'examiner les annonces publicitaires du gouvernement et certains imprimés proposés par les bureaux gouvernementaux afin d'établir s'ils satisfont aux normes exigées par cette loi. En vertu de la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, la vérificatrice générale est aussi tenue d'examiner et de produire une déclaration indiquant que le Rapport préélectoral préparé par le ministère des Finances est raisonnable. De plus, depuis le 1er avril 2019, la vérificatrice générale doit présenter un rapport annuel sur le respect par le gouvernement de la *Charte des droits environnementaux de 1993*.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2018-2019	Différence entre 2019-2020 et 2018-2019	Chiffres réels 2017-2018
	Charges de fonctionnement				
1	Bureau de la vérificatrice générale	25 796 000 \$	20 116 100 \$	5 679 900 \$	18 680 684 \$

Total à voter - charges de fonctionnement **25 796 000 \$** **20 116 100 \$** **5 679 900 \$** **18 680 684 \$**

L	<i>Loi sur le vérificateur général</i>	522 100 \$	497 100 \$	25 000 \$	660 430 \$
----------	--	------------	------------	-----------	------------

Total - crédits législatifs 522 100 \$ 497 100 \$ 25 000 \$ 660 430 \$

Total - charges de fonctionnement **26 318 100 \$** **20 613 200 \$** **5 704 900 \$** **19 341 114 \$**

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
----------------------------	--	---------

Charges de fonctionnement

2501-1	Bureau de la vérificatrice générale	
	Traitements et salaires	15 830 300 \$
	Avantages sociaux	3 975 000 \$
	Transports et communications	471 600 \$
	Services	5 061 800 \$

Fournitures et matériel	384 800 \$
Paielements de transfert	
CCAF-FCVI Inc.	72 500 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	25 796 000 \$

Loi sur Le vérificateur général

Crédits législatifs	Loi sur Le vérificateur général	522 100 \$
Total (charges de fonctionnement) - Programme du Bureau de la vérificatrice générale		26 318 100 \$

Mis à jour : 11 décembre 2019
Date de publication : 11 décembre 2019

Secrétariat du Conseil du Trésor

Contactez-nous

- Sujets
- Affaires et économie
 - Arts et culture
 - Conduite et routes
 - Domicile et communauté
 - Éducation et formation
 - Environnement et énergie
 - Gouvernement
 - Impôts et avantages fiscaux
 - Lois et sécurité
 - Régions rurales et du Nord

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-19

[Accueil](#) [Gouvernement](#)

Budget des dépenses pour le Bureau du directeur général des élections (2019-20)

Le Budget des dépenses 2019-20 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l'Assemblée législative pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2019.

Dans cette page

- 1. [Sommaire](#)
- 2. [Programme du Bureau du directeur général des élections - crédit 501](#)

Sommaire

Le Bureau du directeur général des élections (Élections Ontario) veille à l'application de la *Loi électorale* et de la *Loi sur le financement des élections*. Le Bureau est administré par le directeur général des élections qui rend compte de ses activités directement à l'Assemblée législative.

Sommaire - programme

Crédit	Programme	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2018-2019	Différence entre 2019-2020 et 2018-2019	Chiffres réels 2017-2018

Charges de
fonctionnement

501	Programme du Bureau du directeur général des élections	41 059 600 \$	43 048 800 \$	(1 989 200 \$)	28 710 661 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		41 059 600 \$	43 048 800 \$	(1 989 200 \$)	28 710 661 \$
Crédits législatifs		-	-	-	84 227 513 \$
Total - charges de fonctionnement		41 059 600 \$	43 048 800 \$	(1 989 200 \$)	112 938 174 \$
Total - fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)		41 059 600 \$	43 048 800 \$	(1 989 200 \$)	112 938 174 \$

Programme du Bureau du directeur général des élections - crédit 501

Le Bureau organise les élections générales et les élections partielles des membres de l'Assemblée législative, effectue des recherches et donne des renseignements généraux et des conseils sur les politiques en rapport avec le processus électoral. Le Bureau assure aussi la formation, la direction et la supervision des directeurs du scrutin des 124 circonscriptions électorales de l'Ontario.

Le directeur général des élections veille à l'application de la *Loi sur le financement des élections*. Plus de 672 associations de circonscription et 23 partis politiques inscrits doivent fournir une déclaration annuelle et informer Élections Ontario de tout changement à apporter aux renseignements concernant leur inscription. Élections Ontario vérifie tous les formulaires qui lui sont remis pour s'assurer de leur conformité avec la *Loi sur le financement des élections*.

Le Bureau administre aussi les référendums en vertu de la *Loi de 1999 sur la protection des contribuables*.

En dehors des périodes électorales, le Bureau offre ses services aux ministères, aux organismes et au public sous forme de recherches historiques et comparatives, de conseils stratégiques et de renseignements généraux sur le processus électoral.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2018-2019	Différence entre 2019-2020 et 2018-2019	Chiffres réels 2017-2018
Charges de fonctionnement					
1	Administration des élections	14 572 100 \$	14 572 100 \$	-	9 230 342 \$
2	Administration du financement des élections	26 487 500 \$	28 476 700 \$	(1 989 200 \$)	19 480 319 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		41 059 600 \$	43 048 800 \$	(1 989 200 \$)	28 710 661 \$
L	Loi électorale	-	-	-	84 227 513 \$
Total - crédits législatifs		-	-	-	84 227 513 \$
Total - charges de fonctionnement		41 059 600 \$	43 048 800 \$	(1 989 200 \$)	112 938 174 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
501-1	Administration des élections	
	Traitements et salaires	11 751 700 \$
	Avantages sociaux	2 820 400 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	14 572 100 \$
501-2	Administration du financement des élections	
	Traitements et salaires	1 629 600 \$
	Avantages sociaux	391 100 \$
	Transports et communications	22 000 \$
	Services	3 300 600 \$
	Fournitures et matériel	10 000 \$
	Autres opérations	
	Subventionnement des dépenses électorales en vertu de la <i>Loi sur le financement des élections</i>	21 135 200 \$

Total partiel	26 488 500 \$
Moins : recouvrements	1 000 \$
Total à voter - charges de fonctionnement	26 487 500 \$
Total (charges de fonctionnement) - Programme du Bureau du directeur général des élections	41 059 600 \$

Mis à jour : 11 décembre 2019
Date de publication : 11 décembre 2019

Secrétariat du Conseil du Trésor

Contactez-nous



Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)
[© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-19](#)

[Accueil](#) [Gouvernement](#)

Budget des dépenses pour le Bureau de l’Ombudsman de l’Ontario (2019-20)

Le Budget des dépenses 2019-2020 présente en détail les prévisions de dépenses (fonctionnement et immobilisations) des ministères et des bureaux de l’Assemblée législative pour l’exercice commençant le 1^{er} avril 2019.

Dans cette page

- 1. [Sommaire](#)
- 2. [Programme - Ombudsman Ontario - crédit 2301](#)

Sommaire

L’Ombudsman de l’Ontario est un officier de l’Assemblée législative provinciale, indépendant du gouvernement et des partis politiques. Il a pour rôle de s’assurer que le gouvernement s’acquitte de ses obligations de rendre compte, en surveillant avec efficacité l’administration des services gouvernementaux. Le pouvoir d’enquête de l’Ombudsman est défini dans la *Loi sur l’ombudsman*.

Les gens peuvent communiquer avec le Bureau de l’Ombudsman pour porter plainte de nombreuses façons – en personne, par écrit, par appel téléphonique sans frais, par courriel ou au moyen d’un formulaire de plainte en ligne. Le Bureau fournit aussi sur son site Web (www.ombudsman.on.ca) des renseignements détaillés concernant ses activités et des enquêtes particulières, en anglais et en français.

Sommaire - Programme

Crédit	Programme	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2018-2019	Différence entre 2019-2020	Chiffres réels 2017-2018
--------	-----------	-------------------------	-------------------------	----------------------------------	--------------------------------

et
2018-2019

Charges de
fonctionnement

2301	Programme - Ombudsman Ontario	32 644 800 \$	20 180 400 \$	12 464 400 \$	14 184 549 \$
Total à voter - charges de fonctionnement		32 644 800 \$	20 180 400 \$	12 464 400 \$	14 184 549 \$
Total - charges de fonctionnement		32 644 800 \$	20 180 400 \$	12 464 400 \$	14 184 549 \$
Total - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)		32 644 800 \$	20 180 400 \$	12 464 400 \$	14 184 549 \$

Programme - Ombudsman Ontario - crédit 2301

L'Ombudsman est un fonctionnaire de l'Assemblée législative dont le mandat est énoncé dans la *Loi sur l'ombudsman*. L'Ombudsman promeut l'équité, la responsabilisation et la transparence dans le secteur public en enquêtant sur les plaintes et sur les problèmes systémiques qui relèvent de son mandat et en présentant des recommandations en vue d'améliorer l'administration des politiques, des programmes et des services publics.

Au 1er mai 2019, le mandat de l'Ombudsman a été élargi pour inclure les plaintes liées aux enfants et aux jeunes pris en charge (sociétés d’aide à l’enfance, foyers de groupe et familles d’accueil) et aux services en français. Cet élargissement découle de la législation adoptée en décembre 2018, qui transférait à l'Ombudsman les responsabilités de l'ancien bureau indépendant du commissaire aux services en français ainsi que de la fonction d'enquête de l'ancien bureau indépendant de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes.

En 2018-2019, le Bureau de l'Ombudsman a reçu 27 419 plaintes, soit une hausse de près de 30 p. 100 par rapport au total de 21 154 de l'exercice précédent. L'effectif du Bureau était en 2018-2019 de 143 ETP. En avril 2019, la Commission de régie interne a autorisé un financement supplémentaire de 12 206 300 \$ et l’ajout de 43 ETP à l'effectif pour soutenir les compétences supplémentaires du Bureau relativement aux services en français ainsi qu'aux enfants et aux jeunes. Les nouveaux postes ont principalement été pourvus à partir du personnel de l'ancien Commissariat aux services en français et du Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes.

Sommaire - crédit

Poste numero	Poste	Prévisions 2019-2020	Prévisions 2018-2019	Différence entre 2019-2020 et 2018-2019	Chiffres réels 2017-2018
Charges de fonctionnement					
1	Ombudsman	32 644 800 \$	20 180 400 \$	12 464 400 \$	14 184 549 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	32 644 800 \$	20 180 400 \$	12 464 400 \$	14 184 549 \$
	Total - charges de fonctionnement	32 644 800 \$	20 180 400 \$	12 464 400 \$	14 184 549 \$

Catégorie de dépenses par poste et sous-postes

Crédit- Poste numero	Catégorie de dépenses par poste et sous-postes	Montant
Charges de fonctionnement		
2301-1	Ombudsman	
	Traitements et salaires	17 133 300 \$
	Avantages sociaux	7 379 500 \$
	Transports et communications	1 563 200 \$
	Services	5 776 000 \$
	Fournitures et matériel	830 400 \$
	Total partiel	32 682 400 \$
	Moins : recouvrements	37 600 \$
	Total à voter - charges de fonctionnement	32 644 800 \$
	Total (charges de fonctionnement) - Programme - Ombudsman Ontario	32 644 800 \$

Secrétariat du Conseil du Trésor

Contactez-nous



[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)
[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

[© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012-19](#)

Sujets

- Affaires et économie
- Arts et culture
- Conduite et routes
- Domicile et communauté
- Éducation et formation
- Environnement et énergie
- Gouvernement
- Impôts et avantages fiscaux
- Lois et sécurité
- Régions rurales et du Nord
- Santé et bien-être
- Travail et emploi
- Voyage et loisirs